

DEBAT ET RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

31 janvier 2019

Introduction

« En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales telles que mentionnées à l'article L.5211-36, les groupements intercommunaux comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, ont l'obligation d'assurer la tenue d'un rapport sur les orientations budgétaires avant le vote du budget ».

Le débat permet de présenter à l'ensemble de l'Assemblée Délibérante les grandes orientations budgétaires et financières avant l'examen et le vote du budget ainsi que les actions à mener.

Le rapport a pour vocation, non de présenter des chiffres détaillés, mais d'apporter un éclairage sur les marges de manœuvre budgétaires et financières dont pourra, à court et moyen terme disposer le PETR.

Aussi, doivent figurer dans ce rapport des éléments spécifiques notamment en matière de ressources humaines (organisation de la structure administrative, évolution des dépenses de personnel etc...), structure de la dette.

❖ **Volet financier**

Dans la continuité de 2017, des efforts conséquents ont été réalisés en 2018 en vue de rationaliser les dépenses de fonctionnement du Pays tout en poursuivant le travail en vue de capter le maximum de financements sur les projets conduits.

Le budget adopté en 2018 s'est voulu prudent et les recettes ont été supérieures au prévisionnel.

Le résultat de clôture de l'exercice en progression dégage un excédent d'environ 260.000€, en tenant compte des restes à réaliser.

1. Des efforts de rationalisation sur le fonctionnement

Les efforts de réduction des dépenses de fonctionnement, hors masse salariale, se sont poursuivis en 2018.

Le PETR préfinance l'ensemble de ses charges de fonctionnement, dans l'attente notamment de la perception des subventions et contributions de ses partenaires.

Dans ce contexte et afin d'optimiser la gestion financière de la structure, une ligne de trésorerie de 60.000€, représentant environ 10% de ses charges de fonctionnement, a été souscrite en février 2018.

2. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont augmenté en 2018, du fait de l'accroissement des subventions perçues auprès des partenaires, liées aux co-financements des actions menées et aux co-financements de l'ingénierie territoriale.

La mise en œuvre d'une ingénierie compétente au service du territoire est rendue possible par le soutien majeur des communautés de communes membres du PETR, mais également grâce au soutien des partenaires du Pays :

- le Conseil départemental de la Haute-Garonne participe au financement du fonctionnement du PETR, contribue au financement de l'étude GEMAPI et apporte un important soutien technique, notamment à l'élaboration du SCoT ;

- la Région Occitanie participe au financement de l'ingénierie du Pays et de l'Espace Info Energie et apporte son concours à des actions ;
- l'Agence Régionale de Santé co-finance la coordination du contrat local de santé ;
- l'ADEME apporte un soutien financier au fonctionnement de l'Espace Info Energie (animation, communication) et à l'étude Plan Climat ;
- l'Agence de l'eau Adour-Garonne co-finance l'étude GEMAPI et l'animation dédiée ;
- le commissariat général à l'égalité des territoires, qui cofinance le plan d'actions tourisme et le programme de valorisation du bois local au travers des crédits Massif ;
- l'Etat apporte également un soutien financier important à l'élaboration du SCoT et à la mise en place d'un Système d'Information Géographique mutualisé ;
- l'Europe apporte enfin un large soutien financier au Pays (animation et gestion du programme Leader, étude desserte forestière et animation filière forêt bois, étude et animation plan climat, animation et mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial).

Les subventions perçues ont permis d'autofinancer intégralement les études et les acquisitions nécessaires.

3. Un autofinancement conséquent en 2018

121.000€ d'autofinancement net ont été dégagés en 2018, représentant 17,5% des recettes de fonctionnement.

4. Un effort d'investissement important en 2018

220.000€ d'investissement ont été engagés en 2018, financés grâce aux fonds propres de la structure et à des subventions à hauteur de 197.000 €.

Aucun emprunt n'a été souscrit en 2018.

Principales opérations :

- Etude SCoT (finalisée en 2018) ;
- Finalisation étude desserte bois ;
- Etude GEMAPI ;
- Etude plan climat air énergie territorial ;
- Acquisitions nécessaires au service ADS notamment un logiciel d'instruction et des armoires pour le local à archives.

5. Une participation par habitant stabilisée en 2019

A missions constantes, compte-tenu des bons résultats financiers dégagés, l'évolution programmée de 0.15 € par habitant pour 2019 n'est pas nécessaire et ne sera donc pas demandée aux 3 communautés de communes.

Cotisation totale 2019 = 3,30 € par habitant

Cotisation totale 2018 = 3,30 € par habitant

Si le PETR Pays Comminges Pyrénées, à la demande des 3 intercommunalités, était amené à accomplir de nouvelles missions, le reste à charge serait alors répercuté dans la cotisation 2019.

❖ Annexe financière

1. Éléments relatifs à la dette

La structure n'a pas d'emprunt.

2. Éléments relatifs aux ressources humaines

La masse salariale a progressé en 2018 par rapport à 2017, compte-tenu principalement de la mise en place du service ADS et de l'effet année pleine du fonctionnement du service. Le recrutement d'un animateur du SCoT a été effectué à mi-temps en vue de finaliser le travail d'élaboration. Un renfort administratif a également été mis à disposition via le service des missions temporaires du centre de gestion et travaille sur les deux services.

L'équipe du PETR est à ce jour composée de 14 agents. La fin de la mise à disposition d'un agent de la communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges, effective le 4 février 2019, nécessitera d'être remplacée.

Les agents du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées bénéficient depuis 2018 des avantages liés à l'adhésion au Comité des œuvres sociales du Comminges.

Tableau des effectifs

Poste occupé à Temps complet	Date de prise de poste	Type de contrat	Grade
Pôle Territorial			
Directrice Pauline Prunet Boland	16/02/2015	Fonctionnaire titulaire	Attaché (A)
Responsable Administrative Sandrine Gajan	14/05/2014	Fonctionnaire titulaire	Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe (C)
Animateur SCoT Christophe Prunet	Du 15/02/2018 au 15/02/2019	Agent contractuel de droit public – CDD de 1 an (<i>selon l'article 3/1° Accroissement temporaire d'activité</i>)	Attaché (A)
Animatrice du Programme Leader Marie Bouilhol	05/10/2015	Fonctionnaire titulaire, depuis le 01/09/2018	Attaché (A)
Coordinatrice du Contrat Local de Santé Rosario Sanchez Albor	01/10/2018	Agent contractuel de droit public – CDD de 3 ans (<i>selon l'article 3-3, 2° recrutement d'un agent contractuel sur un emploi de catégorie A</i>)	Attaché (A)
Gestionnaire du Programme Leader – Chargée de Communication Florence Crouch	01/06/2016	Agent contractuel de droit public – CDD de 3 ans (<i>selon l'article 3-3, 1° absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes</i>)	Rédacteur (B)

Chargée de Mission économie et cheffe de projets Plan Climat Mathilde Guyot	04/07/2016	Fonctionnaire titulaire, depuis le 01/10/2017	Attaché (A)
Conseiller Info-Energie Flavien Lallart	05/12/2016	Agent contractuel de droit public – CDD de 3 ans depuis le 01/10/2017 (<i>selon l'article 3-3, 1° absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes</i>)	Technicien (B)
Assistante Administrative Muriel Cholet	18/06/2018	Mise à disposition par le service des missions temporaires du CDG 31	Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe (C)
Pôle ADS			
Cheffe de Pôle Séverine Pierre	27/11/2017	Agent contractuel de droit public – CDD de 3 ans (<i>selon l'article 3-3, 2° recrutement d'un agent contractuel sur un emploi de catégorie A</i>)	Attaché (A)
Assistante Administrative Agnès Bestagne	01/01/2018	Mise à disposition de 3 ans par la Mairie de Saint-Gaudens	Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe (C)
Instructrice Marcelle Déjuan Reygades	26/11/2018	Mise à disposition de 3 ans par la commune de Fos	Rédacteur territorial principal 1 ^{ère} classe
Instructeur Séguno Arce	09/04/2018	Mise à disposition de 3 ans par la Mairie de Saint-Gaudens	Agent de maîtrise (C)

Synthèse résultat global 2018 avec restes à réaliser

Excédent global fin 2017	139 726 €
Excédent propre 2018	120 227 €
Excédent global fin 2018	259 953 €

Fonctionnement

Par rapport au BP 2018	En diminution	Dépenses réelles de fonctionnement de 64 000 €
	En progression	Recettes réelles de fonctionnement de 34 000 €
		Gain fonctionnement de 98 000 €

Investissement

Par rapport au BP 2018	En diminution	Dépenses réelles d'investissement de 72 000 €
	En diminution	Recettes réelles d'investissement de 50 000 €
		Gain investissement de 22 000 €
Gain total de 120 000 €		

Autofinancement

Autofinancement net 2017	47 000 €	12% des recettes de fonctionnement
Autofinancement net 2018	121 000 €	17,5% des recettes de fonctionnement

Synthèse Pôle ADS

Dépenses		Recettes	
Charges générales	18 000 €	Contributions communautés de communes - 1,50€ par habitant	116 202 €
Charges de personnel	200 000 €	Facturation des communes	113 160 €
TOTAL	218 000 €	TOTAL	229 362 €
Excédent de fonctionnement	11 362 €		

Dépenses d'investissement	41 000 €	Excédent de fonctionnement ADS	11 362 €
		Fonds propres Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées	29 638 €

❖ Actions menées en 2018

Le rapport d'activité 2018 complet est joint par mail à cette note.

En 2018, la priorité a été donnée à la finalisation du projet de SCoT et au démarrage du service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Elaboration et animation du Schéma de Cohérence Territoriale :

En 2018, la commission Schéma de Cohérence Territoriale s'est réunie très régulièrement afin de rédiger le document d'orientation et d'objectifs. Le dossier de SCoT a été finalisé à l'automne : de nombreux échanges ont eu lieu avec les partenaires, ce qui a permis, à l'issue d'une phase de concertation (échanges avec les services de l'Etat, réunion des personnes publiques associées et consultées, conférence des maires, réunion publique), de soumettre l'arrêt du projet au comité syndical, le 23 novembre 2018, qui a été validé à l'unanimité.

Mise en place du service d'instruction des autorisations d'urbanisme :

144 communes ont souhaité confier au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées l'instruction des autorisations d'urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2018.

La mise en place de ce nouveau service, a nécessité un important travail de formation et d'information des secrétaires de mairie et des élus.

Plus de 1900 dossiers ont été pris en charge par l'équipe du pôle ADS, en lien étroit avec les maires et au besoin les porteurs de projets. Des passerelles sont faites entre les services du Pays Comminges Pyrénées pour apporter un service complet aux communes et aux porteurs de projets : structuration du projet, recherche éventuelle de financements, suivi du volet urbanisme.

Animation des démarches contractuelles :

Dans le cadre de ce Contrat Territorial Occitanie (CTO) Pyrénées/Méditerranée 2018-2021, l'équipe du Pays assure l'animation de cette démarche, accompagne les porteurs de projets dans la recherche de co-financements, la structuration de leurs projets et fait le lien avec ses partenaires et les services de la Région.

En complément de l'animation du CTO, le Pays a poursuivi le travail mené dans le cadre du contrat de ruralité (CDR) signé avec l'Etat.

Animation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER :

L'équipe LEADER du Pays poursuit son rôle d'information, de conseil et d'accompagnement auprès des porteurs de projets ainsi que l'animation du GAL.

Animation territoriale tourisme :

2018 a vu la création, en lien avec les communautés de communes et offices de tourisme du territoire, d'un carnet de voyage de la destination touristique Comminges Pyrénées et d'une vidéo promotionnelle associée.

Poursuite de la mise en œuvre et de la coordination d'un Contrat Local de Santé :

La coordination du contrat local de santé s'est poursuivie en 2018 afin d'accompagner, de dynamiser, et de mettre en relation les différentes parties prenantes, pour articuler les services et proposer une prise en charge globale de la santé.

Déploiement de l'Espace Info Energie :

Dans sa phase de déploiement, l'Espace Info Energie a conseillé plus de 300 personnes en 2018, ainsi que près de 300 personnes sensibilisées au cours d'animations mises en oeuvre. Ceci a été rendu possible par un important travail pour faire connaître ce service auprès des maires et des partenaires.

Un programme d'animations plus étoffé a aussi été mis en place au cours de l'année afin de sensibiliser un public plus large aux économies d'énergies.

Animation filière forêt-bois :

L'animation filière forêt bois s'inscrit dans les objectifs du SCoT et du Plan Climat de mobilisation d'une ressource locale au service de l'aménagement durable du territoire.

Elle vise ainsi des actions, de l'amont à l'aval de la filière permettant :

- la mobilisation du bois issu des forêts commingeoises : après la finalisation au printemps 2018 de l'étude « desserte forestière dans les forêts de montagne » pour prioriser les projets de création ou d'amélioration de la desserte des forêts publiques, le Pays est partenaire d'un plan de massif animé par le CRPF, dans le secteur d'Aurignac.
- L'accompagnement des projets d'investissement des entreprises de la transformation du bois. En 2018 une nouvelle entreprise du Comminges a été accompagnée dans le dépôt de sa demande de subvention.
- La diversification des débouchés des bois locaux. En plus de l'animation sur le bois énergie conduite avec l'Union régionale des Collectivités Forestières, le Pays a mis en place un projet de valorisation du bois d'œuvre local. Ce projet est constitué de deux actions : un programme de sensibilisation 2018-2019 de 4 classes du Comminges sur la découverte concrète du matériau et de la filière bois locale, et le prototypage de 2 objets touristiques en bois local pour faire redécouvrir ce matériau auprès du grand public. Ces actions sur le bois d'œuvre doivent être enrichies par un travail sur le bois construction, pour lequel le Pays souhaite mobiliser des partenaires techniques et financiers pour accompagner les porteurs de projets dans l'introduction de bois local. Également, le projet de mise en place d'une plateforme de bois local sur le Comminges doit faire l'objet d'une étude technico économique par l'Union Grand Sud des Collectivités Forestières.

Coordination des plans Climat Air Energie Territoriaux des communautés de communes :

Par souci de mutualisation et de complémentarité avec les travaux engagés sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), les 3 communautés de communes compétentes en la matière ont confié la mission de coordination de la phase d'élaboration au Pays Comminges Pyrénées.

Pilotage et animation d'un plan alimentaire territorial :

Suite à un travail de préfiguration mené par la communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises pour le compte des 3 EPCI du Comminges, les élus du territoire ont souhaité confier la mission d'élaboration et d'animation du Projet Alimentaire Territorial du Comminges au Pays Comminges Pyrénées. Ce projet s'inscrit en cohérence avec les objectifs du SCoT et du Plan Climat de valorisation des ressources locales et avec le travail déjà mené au sein du Contrat Local de Santé sur les liens entre alimentation et santé.

Comme c'est le cas pour l'ensemble des travaux menés à l'échelle du Pays Comminges Pyrénées, l'animation du plan alimentaire territorial sera réalisée en lien avec les territoires voisins, avec lesquels le territoire partage une identité agricole et/ou montagnarde.

Mise en place d'un SIG mutualisé :

Au vu des nouvelles compétences des communautés de communes et des missions confiées au Pays, qui nécessitent de pouvoir disposer et traiter de la donnée, les élus ont souhaité engager un travail en vue de se doter d'un système géographique mutualisé à l'échelle du Pays. Une première phase de diagnostic a débuté en fin d'année 2018.

Coordination de l'étude gouvernance GEMAPI :

Coordonné par le Pays Comminges Pyrénées, le travail de détermination des missions et des modalités de gouvernance et clés de répartition financière est en cours de finalisation entre les communautés de communes Pyrénées Haut-Garonnaises, Cœur et coteaux du Comminges, Cagire Garonne Salat et Neste Barousse, en lien avec les services de l'Etat. Il devrait aboutir dans les premiers mois de l'année 2019 à la création d'un syndicat mixte Garonne Amont.

Campagne de communication :

Les campagnes de communication engagées en 2018 ont porté sur les dossiers suivants :

- SCoT : création d'une exposition itinérante et d'outils de concertation ;
- Plan Climat : publication hebdomadaire sur Facebook, participation à des salons en collaboration avec l'Espace Info Energie
- Contrat local de santé : édition de visuels

Le Pays a sensiblement revu son logo pour plus de visibilité sur les différents supports.

La communication du Pays se poursuit autour de ses différents outils tels que la lettre d'information, le site Web et la page Facebook qui a pour objectif de diffuser très largement les actualités du Pays mais surtout du territoire et des acteurs locaux.

Gestion administrative et financière :

En complément de ces différents projets, les services du Pays poursuivent leurs missions, au service du développement du territoire, en :

- préparant et animant les instances du Pays (comité syndical, bureau, conférence des maires, conseil de développement) et les commissions de travail ;
- assurant la gestion administrative et financière de la structure.

❖ **Orientations pour 2019**

Pour 2019, il est proposé de mettre l'accent sur la finalisation du SCoT et du plan climat, d'asseoir l'organisation et le fonctionnement du service ADS et de poursuivre le travail d'animation territoriale et d'accompagnement des porteurs de projet en lien avec les orientations des différents programmes et contrats et avec les objectifs de consommation du programme Leader :

▪ Finalisation et animation du SCoT :

L'arrêt du SCoT a lancé une importante phase de consultation de très nombreux partenaires, avant d'engager une phase d'enquête publique et de pouvoir soumettre le projet à l'approbation du comité syndical à l'été 2019.

Il est proposé de recruter un chargé de mission urbanisme à compter de l'approbation définitive du SCoT (automne 2019) afin d'animer l'outil SCoT, de suivre les documents d'urbanisme en cours d'élaboration et d'évolution, les projets impactant le SCoT et d'engager l'animation urbanisme durable telle qu'inscrite dans le DOO.

Lien avec les partenaires au service de l'application du SCoT (services de l'état, CAUE, associations...).

▪ Consolidation du service ADS :

Il s'agira en 2019 de poursuivre le travail d'instruction, de simplifier et sécuriser les procédures, en lien étroit avec les maires et au besoin les pétitionnaires.

Ce travail sera renforcé dès l'approbation du SCoT, afin de permettre la mise en œuvre du SCoT et la réalisation de projets mettant en application la transition énergétique et l'urbanisme durable.

Les efforts seront maintenus en vue d'asseoir le service, son fonctionnement et son équipe. Afin de remplacer un agent qui a souhaité mettre fin à sa mise à disposition, il est proposé de recruter un instructeur expérimenté en catégorie B et à ce titre d'ouvrir un poste.

▪ Poursuite de la contractualisation avec l'Etat et la Région Occitanie :

Dans le cadre du Contrat Territorial Occitanie (CTO) Pyrénées/Méditerranée 2018-2021 et du contrat de ruralité, l'équipe du Pays poursuit l'animation de cette démarche, accompagne les porteurs de projets dans la recherche de co-financements, la structuration de leurs projets et fait le lien avec ses partenaires et les services de la Région. Il s'agira aussi de finaliser le travail relatif à la dotation à l'innovation et à l'expérimentation qui permettra de co-financer des projets dans les domaines de la filière forêt bois, alimentation et mobilité.

▪ Poursuite de l'animation du programme Leader :

En respect des objectifs de consommation fixés, au service du développement des projets du territoire. Le Pays Comminges Pyrénées a obtenu une enveloppe complémentaire de 470 000 € pour les fonds européens, soit une enveloppe globale de 3.070.000 €.

Le travail sera réorganisé suite au départ en congés maternité de Marie Bouilhol. :

- accompagnement des porteurs de projets par l'équipe en fonction des thématiques ;
- ingénierie leader confiée à Florence Croutch ;
- recrutement d'un chargé de missions politiques contractuelles chargé du suivi des dossiers, du lien avec les co-financeurs, renfort leader, pendant 8 mois en remplacement du congé maternité de la titulaire.

▪ Pilotage et animation d'un plan alimentaire territorial :

Il s'agira de piloter la démarche, inscrite dans le plan d'actions du plan climat, et de poursuivre l'animation des groupes de travail, en vue d'une labellisation en 2019. La dotation régionale à l'innovation et à l'expérimentation sera mobilisée, en complément de Leader pour financer les projets.

▪ Mise en place d'un SIG mutualisé :

Une première phase de diagnostic en fin d'année 2018 et début d'année 2019 doit permettre d'analyser les besoins actuels et futurs en matière d'utilisation de données géographiques et d'attendus pour les techniciens et élus des communautés de communes, du Pays, et à terme des communes.

A partir de ce travail de diagnostic, le bureau d'études proposera d'ici l'été 2019 un choix de solutions techniques à privilégier et accompagnera le Pays dans la passation des marchés d'acquisition de ces solutions.

Le déploiement des solutions SIG est prévu pour la fin de l'année 2019.

▪ Animation filière forêt-bois :

Il s'agira de poursuivre l'animation sur l'aval de la filière et sur le développement des solutions bois-énergie, en lien avec le contrat territorial de développement des énergies renouvelables thermiques en cours de finalisation avec l'ADEME. Il est proposé de reconduire l'action de sensibilisation autour de la valorisation du bois d'œuvre local auprès de classes.

Sur l'amont de la desserte, en vue de compléter le travail mené sur la forêt de montagne, le Pays Comminges Pyrénées poursuivra sa collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière pour accompagner l'étude conduite par leurs soins sur le nord du territoire.

Il s'agira également d'accompagner les projets d'investissement, de mise en œuvre du bois construction et ameublement, de suivre les travaux sur la mobilisation du bois, et de poursuivre l'action de prototypage d'objets touristiques en bois local, accompagnement des projets. La dotation régionale à l'innovation et à l'expérimentation sera mobilisée, en complément de Leader pour financer les projets.

▪ Déploiement de l'Espace Info Energie :

L'année 2019 sera consacrée à l'assise de l'Espace Info Energie, à la croissance de l'activité de conseil, grâce notamment aux permanences délocalisées et à des efforts de communication et d'information, ainsi qu'à la stabilisation du programme d'animation. Il sera également, de nouveau, étroitement associé aux travaux du plan climat air énergie territorial.

▪ Poursuite de la mise en œuvre et de la coordination du contrat local de santé :

Le travail se poursuivra en 2019 en transversalité SCoT/Plan climat/PAT avec l'accompagnement des porteurs de projets, l'animation des commissions et la mise en œuvre d'actions liées, comme par exemple :

- conseil local en santé mentale (semaines d'information santé mentale, projet Printemps en lien avec l'INSERM...),
 - alimentation (appel à projets programme national nutrition santé...),
 - communication (campagne de communication grand public sur le bon usage de la permanence des soins ambulatoires (PDSA) et des urgences, information sur le dossier médical partagé...).
 - Travail en réseau avec les maisons de santé.

▪ Marketing territorial :

Il est proposé de solliciter un conseil en vue de disposer d'une identité visuelle commune, sur la base des postulats suivants :

- Une utilisation très large, dans le champ du tourisme mais bien au-delà (économie / agriculture / agroalimentaire / santé / social / culturel / institutionnelle / sociopro ...)
- Point de départ du travail : le logo du Pays
- Une utilisation le plus librement possible, sur la base du volontariat.

▪ Mise en œuvre des actions du Pays dans le cadre des plans Climat Air Energie Territoriaux des communautés de communes :

Le plan climat sera finalisé suite à l'évaluation environnementale des plans d'actions des communautés de communes. Dès 2019, un plan d'actions porté par le Pays est proposé, sur la base des éléments suivants :

Le Pays, collectivité responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de véhicule électrique - Abonnement Enercoop en remplacement EDF - Formations éco-gestes
Animation Pays / accompagnement des porteurs de projets	<ul style="list-style-type: none"> - Filière forêt bois / promotion des ressources locales - Projet alimentaire territorial / promotion des ressources locales - SCoT / Urbanisme durable - Qualité de l'air (en lien avec le CLS)
Conseil aux particuliers	<ul style="list-style-type: none"> - Espace Info Energie
Mobilisation d'outils financiers en vue de soutenir les projets	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à Manifestation d'Intérêt Leader - Dotation régionale à l'innovation et à l'expérimentation

	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques avec l'ADEME - Réflexion sur le montage d'une société locale d'investissement
--	---

▪ Finalisation étude GEMAPI

Il s'agira en 2019 de finaliser l'étude et de coordonner la création du syndicat mixte Garonne Amont en lien avec les communautés de communes et les partenaires techniques et financiers.

▪ Mise en fonction du conseil de développement :

Suite à la démission de Madame Françoise Schiavon, présidente du conseil de développement, il s'agira de désigner un nouveau président et d'accompagner le conseil dans les travaux qu'il souhaitera conduire.

La conduite de ces travaux par le Pays Comminges Pyrénées sera réalisée tout en stabilisant son organisation et en renforçant son fonctionnement :

- Renouvellement de la ligne de trésorerie,
- Poursuite du renfort administratif,
- Achat d'un véhicule professionnel électrique (inscrit dans le plan d'actions du plan climat).
- RIFSEEP – Complément indemnitaire annuel : au vu des résultats et de l'investissement de l'équipe en 2018 : une prime annuelle de 350 € net sera accordée, versée en 2 fois en 2019.
- Règlement général sur la protection des données (RGPD) : adhésion à un délégué à la protection des données mutualisé auprès de l'ATD31, compris dans la cotisation annuelle.

Projections 2019

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges générales	100 000 €	Contributions communautés de communes	255 565 €
Charges de personnel	580 000 €	Contributions communes ADS	130 000 €
		Subventions, dont :	294 435 €
		<i>Europe : 91835 €</i>	
		<i>Etat : 53800 €</i>	
		<i>Région : 98800 €</i>	
		<i>CD31 : 50000€</i>	
TOTAL	680 000 €	TOTAL	680 000 €

Focus ADS

Dépenses		Recettes	
Charges générales	10 553 €	Contributions communautés de communes - 1,50€ par habitant	116 166 €
Charges de personnel	235 613 €	Facturation des communes	130 000 €
TOTAL	246 166 €	TOTAL	246 166 €

Investissement

Dépenses		Recettes	
SIG	100 000 €	Subventions, dont :	85 000 €
Identité visuelle	15 000 €	<i>Europe : 57833 € (acquisition véhicule électrique, SIG)</i>	
Minifilms PAT	10 000 €	<i>Etat : 10667 € (solde SIG)</i>	
Véhicule électrique	30 000 €	<i>Région : 10000 € (acquisition véhicule électrique)</i>	
Mobilier équipement	5 000 €	<i>CD31 : 6500 € (local archives)</i>	
Investissement	160 000 €	Subventions	85 000 €

Besoins en investissement Prélevé sur le résultat 2018	75 000 €	Rappel résultat fin 2018	260 000 €
---	-----------------	---------------------------------	------------------

Résultat estimatif pour 2019 avec restes à réaliser	185 000 €
--	------------------